

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 septembre 2026

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11                | 8        | 11                        |

| Vote                                      |
|-------------------------------------------|
| Pour : 11<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à dix-neuf heures trente, dans le respect des distanciations sociales dû au Covid 19 le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Madame Martine GOUEDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le premier septembre deux mille vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le premier septembre deux mille vingt-six.

**Présents** : Mme Martine GOUÉDO, Mme Annabelle COLLOT, M. Alain ABADIE, Mme Solange GLEHELLO, M. Frédéric MARAY, Mme Marine LE MOELLE, Mme Nadia CLOLUS, M. Yves-Noël DELISLE.

### Absents excusés :

M. Luc LE BLANC ayant donné pouvoir à M. Alain ABADIE,

M. Quentin PETON ayant donné pouvoir à Mme Martine GOUÉDO,

Mme Sylvie CAMPOS ayant donné pouvoir à Mme Annabelle COLLOT,

A été nommée secrétaire de séance : Solange GLEHELLO.

## 0042-2026 – DETERMINATION D'UNE ENVELOPPE BUDGETAIRE CONCERNANT L'ACHAT DE DECORATION DE NOËL

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'établir une enveloppe budgétaire concernant l'achat de décoration de Noël.

Monsieur Alain ABADIE se charge de prendre contact avec le commercial de l'entreprise REXEL de PONTIVY.

Il présentera une estimation au prochain conseil.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal :

- **De se prononcer** sur la détermination de cette enveloppe budgétaire.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Attendent** à l'unanimité la présentation de cette estimation au prochain conseil.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21 septembre 2026

Madame Le Maire

Martine GOUÉDO

